



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOULLERET
DU 20 MARS 2026 A 20 H 00,
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Convoqué le 16 mars 2026, le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni en mairie, le 20 mars 2026 à 20h, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Quorum : 7

PRÉSENTS : Mmes CHOPINEAU – GUIN – MAUPAS – PALMA – PAURON - RAIMBAULT- RUELLÉ-
Mrs BILLAUT - FAUCHOIS – KEUFER –MIGEON – RÉZARD – ROBINET – ROUSSET - de VOGUË

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

Monsieur MIGEON a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Election du Maire
3. Election des Adjoint
4. Lecture de la Charte de l' élu local
5. Délégations consenties du conseil municipal au Maire
6. Délégations de fonctions du Maire aux Adjoint
7. Indemnités de fonctions et son tableau annexe
8. Désignation des délégués aux EPCI et divers organismes
9. Mise en place des différentes commissions communales

1/ approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2026

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 février 2026, qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Election du Maire

Monsieur Robinet, le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a constitué le bureau en désignant deux assesseurs : Monsieur Jean-Paul RÉZARD et Madame Florence RUELLÉ.

Après un appel à candidatures, Monsieur Jean-Louis BILLAUT s'est déclaré candidat.

Il a ensuite été procédé aux opérations de vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8

Monsieur Jean-Louis BILLAUT, a obtenu 14 voix. Il a été proclamé Maire et immédiatement installé.

Election des adjoints

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le nombre des adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 adjoints au maximum.

Le maire rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour de 4 adjoints.

Le conseil a fixé à 4 le nombre des adjoints au Maire.

Après un appel à candidatures, la liste de candidats est la suivante :

Monsieur Jean-François ROUSSET, Madame Agnès RAIMBAULT, Monsieur Gérard ROBINET, Madame Lucile GUIN.

Il a ensuite été procédé aux opérations de vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages blancs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	8

La liste de Monsieur Jean-François ROUSSET a obtenu 13 voix. Ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Jean-François ROUSSET, Madame Agnès RAIMBAULT, Monsieur Gérard ROBINET, Madame Lucile GUIN.

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE :

- ↳ les pouvoirs délégués au maire mentionnés à l'article L 2122-22 du CGCT, pour la durée de son mandat,
- ↳ les délégations de fonctions et de signatures aux adjoints

FIXE :

- ↳ le montant de l'indemnité de fonction du maire à 55.70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique et le montant des indemnités de fonctions des adjoints à 21.38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

CONSTITUE :

- ↳ les diverses commissions communales mentionnées dans l'annexe 1

DESIGNE :

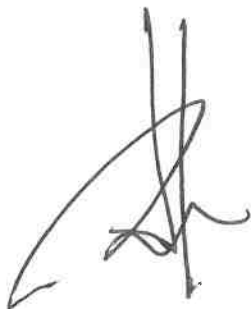
↳ les délégués aux divers syndicat et organismes mentionnés dans l'annexe 1

Monsieur le Maire informe :

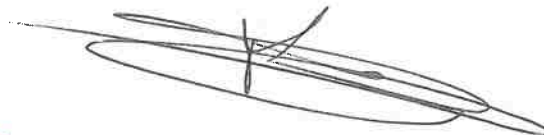
- Des remerciements de Monsieur le Maire de Cosne pour le prêt de la carte de France en vélo.
- Des remerciements de Madame Charlène Boulet, conseillère municipale sortante pour les années passées dans le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure et vingt minutes.

Le Président de séance,
Jean-Louis BILAUT



Le secrétaire de séance,
Jérémy MIGEON



ANNEXE 1

LES COMMISSIONS COMMUNALES

dont Le Maire est président de droit

- **Economie et finances**

Gérard ROBINET - Jean-François ROUSSET - Lucile GUIN -
Nadine PAURON - Agnès RAIMBAULT - Philippe DE VOGÜE - Denis FAUCHOIS

- **Urbanisme, patrimoine, espace rural, accessibilité**

Gérard ROBINET - Cyril KEUFER - Jérémy MIGEON -
Nadine PAURON - Jean-Paul REZARD - Jean-François ROUSSET

- **Cadre de vie**

Nadine PAURON - Jean-François ROUSSET -
Henriette CHOPINEAU - Jérémy MIGEON - Joëlle PALMA - Jean-Paul RÉZARD - Présidente BCLSL (Joëlle Lecareux)

- **Associations, sports**

Joëlle PALMA - Henriette CHOPINEAU - Denis FAUCHOIS - Nathalie MAUPAS - Agnès RAIMBAULT -
Gérard ROBINET - Jean-François ROUSSET - Lucile GUIN

- **Affaires scolaires**

Agnès RAIMBAULT - Jean-Paul REZARD - Jean-François ROUSSET

- **Culture**

Lucile GUIN - Nathalie MAUPAS - Henriette CHOPINEAU - Denis FAUCHOIS - Florence RUELLE (Véronique CLEMENT)

- **Communication**

Nathalie MAUPAS - Henriette CHOPINEAU - Lucile GUIN - Joëlle PALMA - Florence RUELLE

- **Développement durable**

Henriette CHOPINEAU - Cyril KEUFER - Nathalie MAUPAS - Jean-François ROUSSET (Christian CARROZZI & Jean-Louis PRATZ)

- **Tourisme**

Joëlle PALMA - Denis FAUCHOIS - Jérémy MIGEON -
Nadine PAURON

- **Appel d'offre & DSP**

Titulaires : Gérard ROBINET - Nadine PAURON -
Philippe DE VOGÜE

Suppléants : Jean-Paul REZARD - Denis FAUCHOIS -
Jean-François ROUSSET

- **CCAS :**

Agnès RAIMBAULT - Nathalie MAUPAS - Florence RUELLE - Joëlle PALMA - Henriette CHOPINEAU
+ 5 personnes extérieures

Délégués EPCI

- **SITS :** Jean-Paul REZARD (T) Jérémy MIGEON (S)
- **SDE 18 :** Jean-Louis BILLAUT (T) - Gérard ROBINET (S)
- **SIAEP :** Gérard ROBINET - Jean-Paul REZARD (T) Philippe DE VOGÜE (S)
- **SMAEP :** Gérard ROBINET (T) - Philippe DE VOGÜE (S)
- **SIVOM Loire et Canal :** Jean-Louis BILLAUT (T) - Denis FAUCHOIS (S)
- **SIRP :** Jean-Louis BILLAUT - Agnès RAIMBAULT - Lucile GUIN
- **SMICTREM :** Henriette CHOPINEAU
- **Syndicat Pays Sancerre Sologne :** Jean-Louis BILLAUT - Denis FAUCHOIS
- **CIT :** Jean-François ROUSSET (T) - Jean-Louis BILLAUT (S)

DIVERS

- **Délégué à la défense :** Denis FAUCHOIS
- **Délégué à la sécurité routière :** Denis FAUCHOIS
- **Délégué à la protection des données/CNAS :** Agnès RAIMBAULT

